



Le Saint-Siège

**MESSAGE DE SA SAINTETÉ
LE PAPE JEAN PAUL II
POUR LA 90^{ème} JOURNÉE MONDIALE
DU MIGRANT ET DU RÉFUGIÉ (2004)**

Migrations dans une vision de paix¹. La Journée du Migrant et du Réfugié, dont le thème est "Migrations dans une vision de paix", offre cette année l'occasion de réfléchir sur un thème plus que jamais important. En effet, à travers un contraste apparent, ce thème attire l'attention de l'opinion publique sur la mobilité humaine forcée, en soulignant certains aspects problématiques de grande actualité à cause de la guerre et de la violence, du terrorisme et de l'oppression, de la discrimination et de l'injustice, malheureusement toujours présents dans l'actualité quotidienne. Les moyens de communication sociale transmettent dans les foyers des images de souffrance, de violence et de conflits armés. Il s'agit de tragédies qui bouleversent les pays et les continents, et il n'est pas rare que les régions qui en sont le plus frappées soient également les plus pauvres. C'est ainsi qu'à un drame s'en ajoutent d'autres. Nous nous habituons malheureusement à voir le triste pèlerinage des personnes déplacées, la fuite désespérée des réfugiés, l'arrivée, par n'importe quel moyen, de migrants dans les pays plus riches à la recherche de solutions pour leurs si nombreuses exigences personnelles et familiales. Une question se pose alors: comment parler de paix, lorsque l'on enregistre constamment des situations de tensions dans de nombreuses régions de la terre? Et comment le phénomène des migrations peut-il contribuer à édifier la paix entre les hommes?² Personne ne peut nier que l'aspiration à la paix tienne au cœur d'une grande partie de l'humanité. Elle constitue précisément le désir ardent qui pousse à rechercher tous les moyens possibles pour parvenir à un avenir meilleur pour tous. On se convainc de plus en plus qu'il faut combattre le mal de la guerre à la racine, car la paix n'est pas uniquement l'absence de conflits, mais un processus dynamique et actif à long terme, qui concerne toutes les couches de la société, de la famille à l'école, aux diverses institutions et organismes nationaux et internationaux. Ensemble, nous pouvons et nous devons édifier une culture de la paix, capable de prévenir le recours aux armes, ainsi que toute forme de violence. C'est pourquoi il faut encourager les gestes et les efforts concrets de pardon et de réconciliation; il faut surmonter les oppositions et les divisions, qui autrement, se prolongeraient sans aucune perspective de solution. Il faut également répéter avec force qu'il ne peut y avoir de véritable paix sans justice et sans respect des droits de l'homme. Il existe, en effet, un lien étroit entre la justice et la paix, comme le soulignait déjà le prophète dans l'Ancien Testament: "*Opus iustitiae pax*" (Is 32, 17).³ Edifier des conditions concrètes de paix, en ce qui concerne les migrants et les réfugiés, signifie s'engager sérieusement à préserver avant tout le droit à ne pas émigrer, c'est-à-dire à vivre dans la paix et la dignité dans sa propre Patrie. Grâce à une administration locale et nationale avisée, à un commerce plus juste et à une coopération internationale solidaire, chaque pays doit être en mesure d'assurer à ses habitants, outre la liberté d'expression et de mouvement, la possibilité de satisfaire les

nécessités fondamentales telles que l'alimentation, la santé, le travail, le logement et l'éducation, dont la frustration met de nombreuses personnes dans la situation d'être contraintes d'émigrer. Certes, il existe également le droit d'émigrer. A la base de ce droit, rappelle le Bienheureux Jean XXIII dans l'Encyclique *Mater et magistra*, il y a la destination universelle des biens de ce monde (cf. nn. 30 et 33). Il revient bien sûr aux gouvernements de réglementer les flux migratoires dans le plein respect de la dignité des personnes et des besoins de leurs familles, en tenant compte des exigences des sociétés qui accueillent les immigrés. A cet égard, il existe déjà des Accords internationaux qui protègent les personnes qui émigrent, ainsi que celles qui cherchent refuge ou un asile politique dans un autre pays. Il s'agit d'accords qui peuvent être toujours plus perfectionnés.⁴ Personne ne doit rester insensible face aux conditions dans lesquelles vivent des foules de migrants! Il s'agit de personnes qui vivent à la merci des événements, ayant laissé des situations souvent dramatiques derrière elles. Les mass-media transmettent des images douloureuses et parfois terribles de ces personnes. Il s'agit d'enfants, de jeunes, d'adultes et de personnes âgées au visage émacié, et au regard empli de tristesse et de solitude. Dans les camps où ils sont accueillis, ils connaissent parfois de graves restrictions.

Toutefois, à cet égard, il faut reconnaître l'effort louable accompli par de nombreuses organisations publiques et privées pour soulager les situations préoccupantes qui sont apparues dans de nombreuses régions de la planète. On ne peut pas non plus manquer de dénoncer le trafic mené par des exploiters sans scrupules, qui abandonnent en pleine mer, sur des embarcations précaires, des personnes à la recherche désespérée d'un avenir moins incertain. Les personnes qui se trouvent dans des situations critiques ont besoin d'interventions rapides et concrètes.⁵ En dépit des problèmes que j'ai évoqués, le monde des migrants est en mesure d'offrir une contribution précieuse à la consolidation de la paix. Les migrations peuvent en effet faciliter la rencontre et la compréhension entre les civilisations, ainsi qu'entre les personnes et les communautés. Ce dialogue interculturel enrichissant constitue, comme je l'ai écrit dans le Message pour la Journée mondiale de la Paix 2001, une "voie nécessaire pour l'édification d'un monde réconcilié" [Message pour la Journée mondiale de la Paix 2001](#). C'est ce qui a lieu lorsque les immigrés sont traités avec le respect dû à la dignité de chaque personne; lorsque l'on favorise par tous les moyens la culture de l'accueil et la culture de la paix, qui harmonise les différences et recherche le dialogue, sans céder à aucune forme d'indifférentisme lorsque sont en jeu les valeurs. Cette ouverture solidaire devient une offre et une condition de paix. Si l'on favorise une intégration graduelle entre tous les migrants, toujours dans le respect de leur identité, en préservant dans le même temps le patrimoine culturel des populations qui les accueillent, on court moins le risque que les immigrés se concentrent en formant de véritables "ghettos", où ils s'isolent du contexte social, en finissant parfois même par nourrir le désir de conquérir graduellement le territoire. Lorsque les "diversités" se rencontrent en s'intégrant, elles donnent naissance à une "convivialité des différences". On redécouvre les valeurs communes à chaque culture, capables d'unir et non de diviser; des valeurs qui puisent leurs racines dans le même *humus* humain. Cela contribue à l'expansion d'un dialogue bénéfique pour construire un chemin de tolérance réciproque, réaliste et respectueux des particularités de chacun. Dans ces conditions, le phénomène des migrations contribue à cultiver le "rêve" d'un avenir de paix pour l'humanité tout entière.⁶ Bienheureux les artisans de paix! Ainsi parle le Seigneur (cf. *Mt* 5, 9a). Pour les chrétiens, la recherche d'une communion fraternelle entre les hommes trouve sa source et son modèle dans Dieu, Un dans la nature et Trine dans les Personnes. Je souhaite de tout coeur que chaque Communauté ecclésiale, formée par les migrants et les réfugiés, et par ceux qui les accueillent, puisant une inspiration aux sources de la grâce, s'engage inlassablement à édifier la paix. Que personne ne se résigne à l'injustice, ni ne se laisse abattre par les difficultés et les obstacles! Si le "rêve" d'un monde en paix est partagé par de nombreuses personnes, si l'on valorise la contribution des migrants et des réfugiés, l'humanité peut devenir toujours plus la famille de tous et notre Terre une véritable "maison commune".⁷ A travers sa vie et surtout à travers sa mort sur la croix, Jésus nous a indiqué le chemin à parcourir. A travers sa résurrection, il nous a assuré que

le bien triomphe toujours sur le mal, et que chacun de nos efforts et de nos peines, offerts au Père céleste en communion avec sa Passion, contribue à la réalisation du dessein universel de salut. Fort de cette certitude, j'invite tous ceux qui sont engagés dans le vaste domaine des migrations à être des artisans de paix. Avec l'assurance de mon souvenir spécial dans la prière à cette fin, j'invoque l'intercession maternelle de Marie, Mère du Fils unique de Dieu fait homme, et je donne ma Bénédiction à tous et à chacun. *Du Vatican, le 15 décembre 2003* **IOANNES PAULUS II**

©Copyright - Libreria Editrice Vaticana